

## **Procès-Verbal des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2013**

### **Exercice 1<sup>er</sup> octobre 2012 – 30 septembre 2013**

Les membres de l'Association « Cercle Hippique du Bois de Vincennes » (CHBV) se sont réunis, sur convocation individuelle écrite, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 14 décembre 2013 à 16 heures 30 dans les locaux de l'Ecole Maternelle du 6 rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne.

L'ordre du jour était le suivant :

- Accueil - Introduction
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2012 (\*)
- Rapport moral relatif à l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013 (\*)
- Rapport financier relatif à l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013, en ce compris :
  - i. bilan et compte de résultats (\*)
  - ii. rapport des vérificateurs comptables
  - iii. modalité de vérification des comptes pour l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014
  - iv. budget prévisionnel relatif à l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014 (\*)
- Quitus de gestion (\*)
- Elections : renouvellement statutaire du mandat de cinq membres du comité, Aurélie DE LABOULAYE, Céline MENNESSIER, Marianne POUMIER, Georges-Arnoux RIEUNIER, Corinne VAN BUTSELE (\*)
- Questions diverses

*(\*) Ces points ont donné lieu à un vote*

Les membres présents émargent pour eux-mêmes et leurs éventuels mandants sur un registre de présence.

Le nombre de membres électeurs est de **146**, le nombre d'électeurs présents ou représentés est de **82**. Le quorum statutaire (37) est donc atteint, l'Assemblée peut valablement se tenir.

Les documents figurant en annexe de ce PV ont été mis à la disposition de tous sur le site internet du CHBV.

Le Président de séance est Georges-Arnoux RIEUNIER, Président du CHBV.

#### **- Mot du Président**

Le Président Georges-Arnoux RIEUNIER introduit la réunion.

Le Président soumet le vote du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 15 décembre 2013, à l'approbation des membres. Le PV de l'Assemblée Générale de l'année précédente est adopté à bulletin secret.

Résultats : 79 *Suffrages exprimés*      60 *Pour*      15 *Contre*      4 *Blanc/Nul*

**- Rapport Moral**

Céline MENNESSIER, Secrétaire Générale présente le **rapport moral de l'exercice écoulé**.  
Le texte est annexé au présent PV.

Ce rapport est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats : 82 *Suffrages exprimés*      75 *Pour*      6 *Contre*      1 *Blanc/Nul*

Le rapport moral est adopté.

**- Intervention de Pascal MULET-QUERNER**

Pascal MULET-QUERNER, Président du Comité Départemental d'Equitation du Val-de-Marne, présente son soutien et celui du Comité Départemental d'Equitation du Val-de-Marne au CHBV. Il rappelle l'importance du CHBV au sein du CDE 94.

Il présente les dernières informations actualisées sur le combat mené par la filière équestre contre le projet de modification de la TVA applicable aux activités liées à l'équitation.

Il annonce que Jacques JP MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne, lui a fait la proposition d'organiser la prochaine Soirée des lauréats au Pavillon Baltard.

**- Rapport financier**

La Trésorière Corinne VAN BUTSELE présente les **comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013**.

Le texte est annexé au présent PV.

Le **rapport financier** est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : 82 *Suffrages exprimés*      65 *Pour*      17 *Contre*      0 *Blanc/Nul*

Le rapport financier est adopté.

Pour l'exercice 2012-2013, le Comité Directeur du CHBV a fait appel au cabinet AUPY et ASSOCIES AUDIT CONSEIL, société d'expertise comptable et de commissariat au compte, pour vérifier les comptes dans le cadre d'une prestation rémunérée prévue aux termes d'une lettre de mission.

En qualité d'expert comptable, un examen limité des comptes annuels du Cercle Hippique du Bois de Vincennes a été effectué sur l'exercice 2012/2013.

Le document est annexé au présent PV.

La conclusion présentée en Assemblée Générale précise « *qu'il n'a pas été relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels de l'exercice 2012/2013 et l'image fidèle qu'ils donnent du résultats des opérations du Cercle Hippique du Bois de Vincennes ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.* »

Le **budget prévisionnel** est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : 82 *Suffrages exprimés*      65 *Pour*      17 *Contre*      0 *Blancs/Nuls*

Le budget est adopté.

#### - Approbation de l'exercice et quitus

Le **quitus de gestion** sur l'exercice écoulé est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : 82 *Suffrages exprimés*    66 *Pour*    16 *Contre*    0 *Blanc/Nul*

Le quitus est donné par l'Assemblée.

#### - Renouvellement des mandats d'administrateurs

Le Comité Directeur du CHBV se renouvelle par tiers chaque année, comme le prévoit l'article 13 des Statuts de l'Association du Cercle Hippique du Bois de Vincennes. Les 2 membres sortants sont Georges-Arnoux RIEUNIER et Corinne VAN BUTSELE.

Conformément à l'article 13 des statuts, Aurélie de la BOULAYE, Céline MENNESSIER et Marianne POUMIER, qui avaient été cooptées par le Comité Directeur pour le remplacement provisoire de membres démissionnaires, se sont présentées au suffrage de l'assemblée.

Cinq candidats se sont donc déclarés selon la procédure statutaire, il s'agit de Aurélie de la BOULAYE, Céline MENNESSIER, Marianne POUMIER, Georges-Arnoux RIEUNIER et Corinne VAN BUTSELE.

Les cinq candidats se présentent à l'Assemblée, il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats :

	Pour	Contre	Blancs/nuls	Suffrages exprimés
Aurélie de la BOULAYE	65	15	0	80
Céline MENNESSIER	76	5	0	81
Marianne POUMIER	63	18	0	81
Georges-Arnoux RIEUNIER	62	18	0	80
Corinne VAN BUTSELE	61	18	0	79

Aurélie de la BOULAYE, Céline MENNESSIER et Marianne POUMIER sont élues et Georges-Arnoux RIEUNIER et Corinne VAN BUTSELE sont réélus administrateurs au Comité Directeur du CHBV.

**- Questions diverses**

Des questions diverses ont été posées lors de l'Assemblée sur la retraite des chevaux, la vie au club (la maîtrise des adhérents, le calcul du taux de fidélité pour les besoins de l'accord d'intéressement des salariés signé en 2013, la gestion des tickets, le bénévolat et l'entretien du matériel, les retards des cavaliers aux reprises à sanctionner, les distances de sécurité non respectées, l'accueil au secrétariat,, le maréchal ferrant du club, l'installation d'un abri à vélos), sur l'évolution de la TVA et son impact sur les finances du club.

Par ailleurs, certaines questions posées en amont par voie électronique ou postale ont été traitées en amont et ont donné lieu à des réponses publiées sur le site Internet du CHBV.

La séance est levée à 19 heures.

Céline MENNESSIER  
Secrétaire de séance